



Syndicat des Eaux
et de l'Assainissement
Alsace-Moselle

Rapport annuel 2019

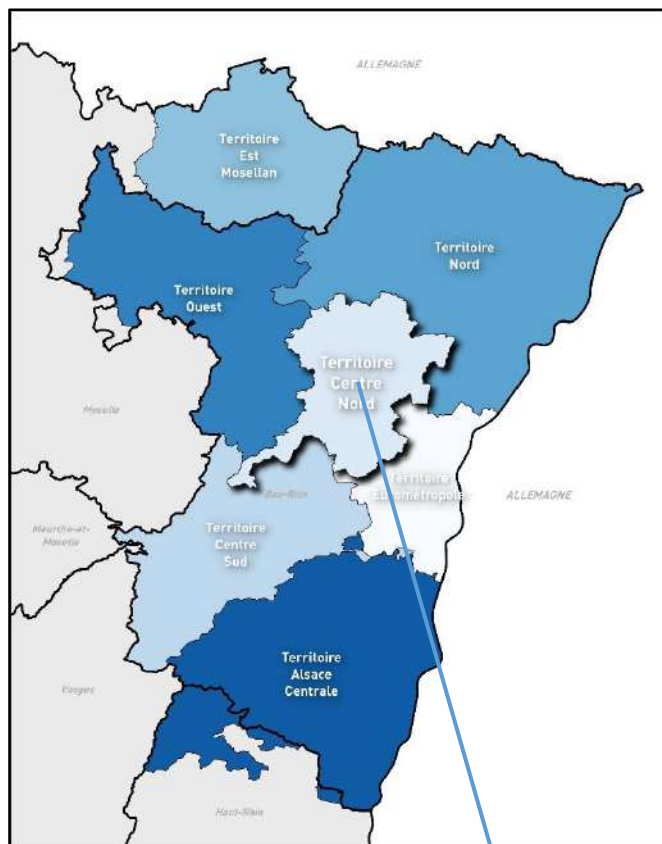
> Synthèse locale eau potable

PERIMETRE DE HOCHFELDEN ET ENVIRONS





VOTRE COMMISSION LOCALE



CARTE D'IDENTITE DE VOTRE COMMISSION LOCALE

Nom : PERIMETRE DE HOCHFELDEN ET ENVIRONS

Domaine : Eau Potable

Intégration du périmètre : 22/12/2005

Membre du SDEA depuis 16/10/1973

Nombre de communes : 50

Nombre de délégués : 56

Vos usagers

- 14 186 abonnés
- 35 334 habitants desservis

Vos volumes

- 2 183 151 m³ consommés
- 62 m³ consommés/habitant
- 154 m³ consommés/abonné

Territoire : TERRITOIRE CENTRE NORD

Centre et Antenne de rattachement : Schiltigheim, Hochfelden



**VOTRE PRESIDENT EN 2019 :**

Bernard INGWILLER

Les 5 dernières années ont été marquées par des adhésions croissantes pour le petit cycle de l'eau en provenance de collectivités précédemment en régie locale ou en DSP, et par la montée en puissance depuis 2016 du grand cycle de l'eau qui démontrent la valeur ajoutée de l'outil SDEA et l'importance de conjuguer mutualisation et proximité.

Désormais acteur sur l'ensemble du cycle de l'eau, le SDEA intervient sur les sujets liés à l'eau sous toutes ses formes. La gestion du cycle de l'eau par le SDEA permet de disposer d'une vision globale et intégratrice de toutes les composantes existantes. Le SDEA est à l'interface de nombreuses politiques et enjeux de territoires plus globaux avec les intercommunalités.



Afin de conforter cette vision transversale et intégrée de la gestion de l'eau, et afin de préparer le SDEA du futur, des adaptations statutaires ont été validées par l'Assemblée Générale le 11 décembre 2019 après concertation et enrichissement avec les instances locales et territoriales, ainsi qu'avec l'Eurométropole et la Commission Consultative des Services Publics Locaux.

Cette évolution statutaire pose pour la prochaine mandature d'une part, le principe de maintenir le lien communal gage de proximité et de disposer pour les périmètres intégrés d'un délégué par commune représentant les 3 domaines de compétences du SDEA et d'autre part, la création de Conseils Territoriaux de bassin versant différenciés du petit cycle de l'eau disposant de pouvoirs délibératifs propres.

VOTRE PATRIMOINE

CARACTÉRISTIQUES DES OUVRAGES

- 9 puits
- 10 réservoirs (capacité totale de stockage : 5 840 m³)
- 2 stations de traitement
- 6 unités de désinfection
- 387 km de conduites

Capacité de production

- Capacité journalière maxi : 17 040 m³/jour
- Volume prélevé journalier moyen : 7 574 m³/jour
- Taux de mobilisation jour moyen : 44 %
- Volume prélevé journalier de pointe : 10 545 m³/jour
- Taux de mobilisation jour de pointe : 62 %

Capacité de stockage

- Volume utile des réservoirs : 4 760 m³
- Autonomie réservoir en moyenne : 0,7 jour
- Nombre d'heures d'autonomie réservoir en pointe : 11 h

Indicateurs de performance	2019
Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable (*)	100
Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau (*)	100 %

LA QUALITÉ DE VOTRE EAU

CHIFFRES CLÉS

Dureté de l'eau (°F) : Env.28 à 30 selon l'UDI

Nitrates (mg/l) : Env.14 à 22 selon l'UDI

CONTROLE REGLEMENTAIRE (ARS)

	2017	2018	2019
Taux de conformité microbiologique	100 %	100 %	100 %
Nombre de prélèvements analyses microbiologiques total	93	76	100
Nombre de prélèvements analyses microbiologiques non conformes	0	0	0
Taux de conformité physico-chimique	100 %	100 %	100 %
Nombre de prélèvements analyses physico-chimiques total	128	117	137
Nombre de prélèvements analyses physico-chimiques non conformes	0	0	0

Secteur Mommenheim : Eau de très bonne qualité microbiologique, plutôt dure et moyennement nitrée. Présence de pesticides (Atrazine, Simazine, Atrazine déséthyl, Atrazine-2-hydroxy, AMPA, Chloridazone, Métaldéhyde, Métolachlore, Nicosulfuron, Diuron, Ethidimuron) à l'état de trace et sans dépassement des limites réglementaires en sortie de la station de traitement de Mommenheim. Au vu de l'historique des mesures de pesticides et de nitrates sur le puits 4 et 6, ces puits ne sont maintenus qu'en mode d'entretien. La reconquête de la qualité des eaux au droit du champ captant impose la poursuite et le renforcement des actions déjà engagées.

Secteur Weitbruch : Eau de très bonne qualité microbiologique, douce et très faiblement nitrée. Aucun pesticide n'a été détecté.

Secteur Krautwiller : Eau de très bonne qualité microbiologique, dure et moyennement nitrée. Présence de pesticides (Atrazine, Atrazine-déséthyl et chloridazone) à l'état de traces, sans dépasser la limite réglementaire.

Pour plus d'informations sur la qualité de l'eau, vous pouvez consulter la Synthèse annuelle de l'Agence Régionale de la Santé sur <http://www.sdea.fr/index.php/Usagers/L-eau-dans-la-commune.html>

VOS DONNÉES FINANCIÈRES

PRIX DE VOTRE EAU

Retrouvez ci-dessous les éléments constitutifs du prix de l'eau sur votre périmètre.

Prix de l'eau par m³ pour 120 m³ norme INSEE

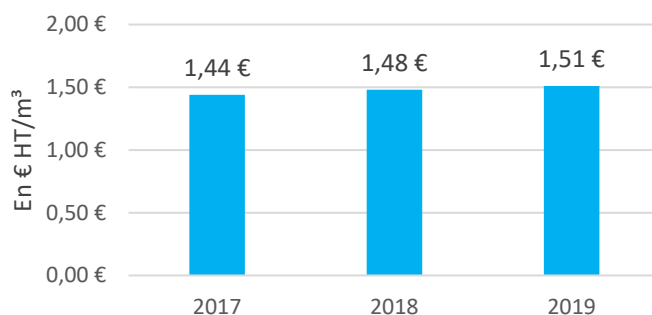
- Part fixe : **48,75 €** HT/an
- Part variable : **1,10 €** HT le m³
- Redevance eau potable du périmètre : **1,51 €** HT par m³ pour 120 m³
- Prix du service eau potable, redevances Agence de l'Eau et TVA comprises : **2,01 €** TTC par m³ pour 120 m³

Prix de l'eau par m³ pour 120 m³

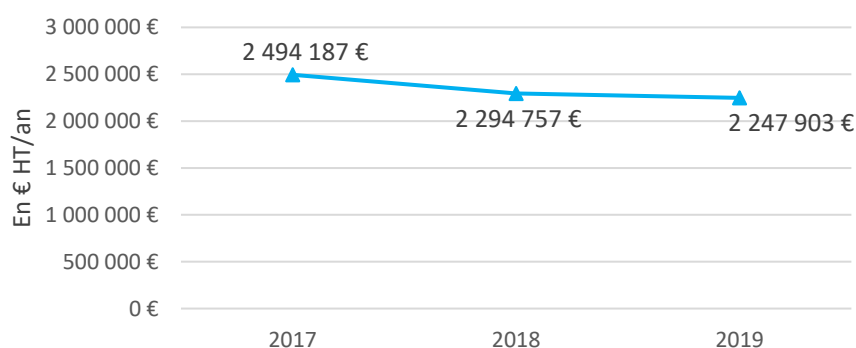
Affectation pour 100 € de recette



Evolution des tarifs de l'eau



Montant des investissements



25 121 factures émises dans l'année

Indicateurs financiers	2017	2018	2019
Durée d'extinction de la dette de la collectivité	3,4 ans	3,4 ans	3,1 ans
Capital restant dû	6 480 375 €	6 550 371 €	6 603 730 €
Taux d'impayés sur factures d'eau de l'année précédente	2 %	2,13 %	ND
Montant des abandons de créances	3 615 €	8 280 €	12 839 €
Taux de réclamations global	0,34 ‰	0,15 ‰	0,25 ‰

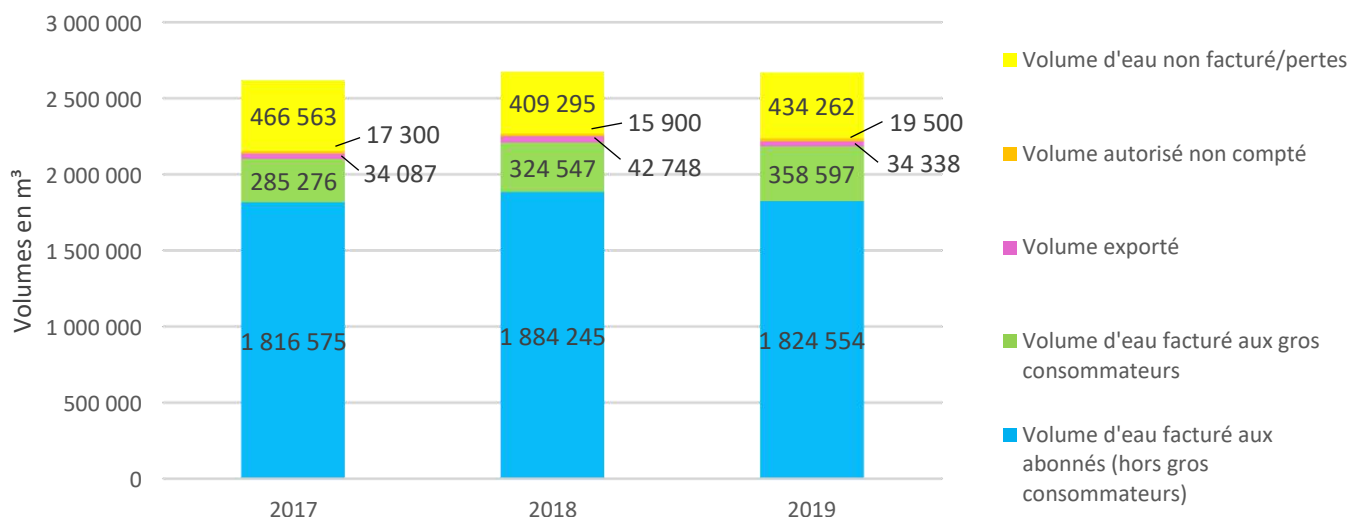
Le Périmètre poursuit son programme de rénovation et d'amélioration de son patrimoine avec près de 2,3 M € d'investissement par an. Le programme concerne tant le remplacement de canalisations anciennes que la rénovation progressive des 10 réservoirs. Afin de pouvoir réaliser ces investissements tout en maintenant un poids de la dette acceptable, les tarifs ont été légèrement augmentés ces trois dernières années, autour de 2 % par an.

Pour plus d'informations sur les redevances, vous pouvez consulter la note d'information annuelle de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse sur <http://www.eau-rhin-meuse.fr>



VOTRE RÉSEAU D'EAU POTABLE

PRODUCTION - VENTES



La production d'eau est relativement stable ces dernières années, autour de 2,6 M m³. Les consommations des abonnés sont globalement stables à 2,2 M m³. Parmi les gros consommateurs, la brasserie Météor de Hochfelden représente à elle seule près de 220 000 m³, 10 % de la consommation globale du Périmètre.

LES GROS CONSOMMATEURS

AU PAYS DES FRAISES - Huttendorf
 BRASSERIE METEOR - Hochfelden
 GAEC DU NOYER - Gottesheim
 GAEC DES 4 PONTS - Mittelhausen
 GAEC DES DEUX BANS - Melsheim
 HARTMANN FRUITS ET LEGUMES - Berstheim
 LA CASE AUX EPICES - Hochfelden

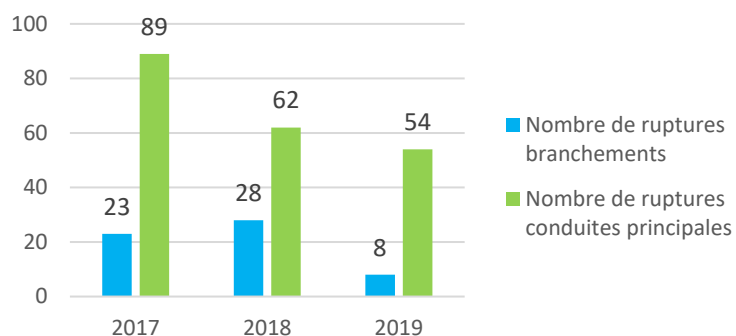
MAISON DE RETRAITE - Dauendorf
 MEYER RENE - Wingersheim
 PALC COLIN - Mittelhausen
 PISCINE PAYS DE LA ZORN - Hochfelden
 ROTHAN - Wittersheim
 SCEA MARTIN - Hochfelden
 WINCKEL - Bossendorf et Schaffhouse sur Zorn

INTERRUPTIONS DE SERVICE ET RUPTURES

Indicateurs de performance	2019
Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés défini/service	48 h
Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées (*)	3,81 ‰
Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100 %

Année	Indice linéaire de réparation (nb/km) (*)
2019	0,14
Année	Indice linéaire des volumes non comptés (m³/km/j) (*)
2019	3,25

NOMBRE DE RUPTURES REPAREES



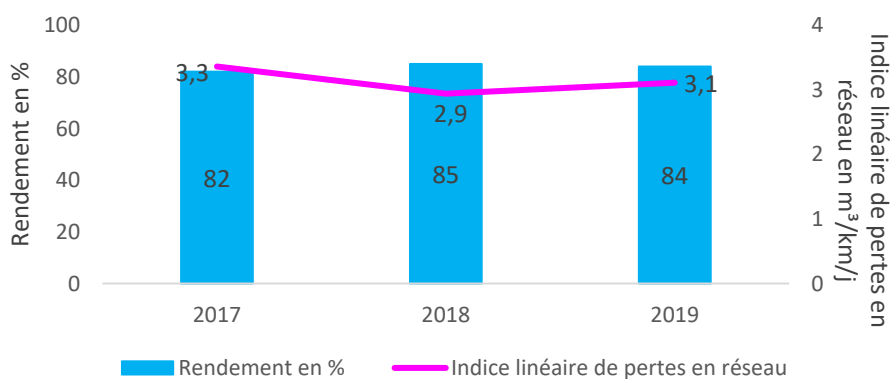
APPAREIL DE DEFENSE CONTRE L'INCENDIE (poteaux et hydrants)

- 1 878 appareils
- 29 réparations sur les poteaux d'incendie
- 13 remplacements

PARC DE COMPTEURS

- 14 201 nombre total de compteurs
- 918 compteurs remplacés, soit 6,5 % du parc
- 99 % de compteurs radio-relevés

RENDEMENT ET ILP(*) DES RESEAUX



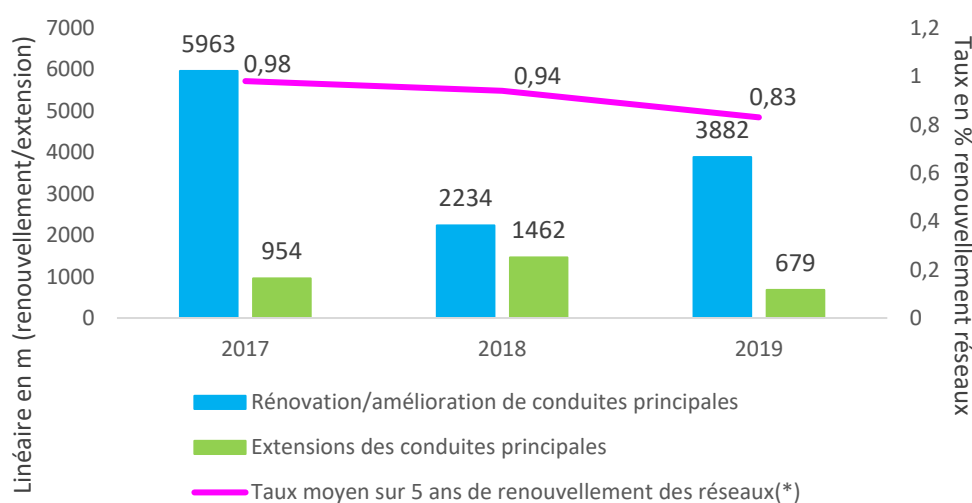
Au regard de la structure rurale du Périmètre, présentant un linéaire de canalisations important relativement au nombre d'abonnés, le rendement du réseau à 84 % est excellent et se maintient ces dernières années. Ce rendement est notamment un des résultats de la politique volontariste de renouvellement des réseaux.

LES INVESTISSEMENTS SUR VOS RÉSEAUX ET OUVRAGES

INTERVENTIONS PRINCIPALES SUR RESEAUX ET OUVRAGES

Le programme de rénovation des ouvrages de stockage s'est poursuivi en 2019 avec la rénovation complète du réservoir de Kirrwiller. L'ouvrage a fait peau neuve avec une reprise complète de l'étanchéité extérieure, la reprise intérieure de la cuve par mise en place d'une résine d'étanchéité et le renouvellement de la tuyauterie intérieure.

EVOLUTION DES TRAVAUX SUR RESEAUX



Plusieurs travaux d'importance ont été réalisés sur les réseaux intérieurs des communes.

A Batzendorf, en parallèle à des travaux de voirie et d'assainissement, les 560 ml de canalisations de la rue Principale ont été renouvelés.

La ville de Hochfelden a aussi fait l'objet de travaux importants de rénovation, notamment dans les rues des Rosiers, de la Gendarmerie, des Postes et la Place du Marché.

VOTRE ACTUALITÉ

ZOOM SUR TRAVAUX EFFECTUES ET A VENIR

Dans le cadre du projet Smart Water Quality, dont le Périmètre est pilote au SDEA, 5 analyseurs en ligne de la qualité de l'eau ont été installés sur le réseau et en production, ils permettront d'avoir une connaissance en temps réel de la qualité de l'eau tout au long de la distribution. En parallèle, une modélisation de la qualité de l'eau a été réalisée, permettant d'accroître les connaissances du réseau et de gérer des situations de crise. En 2020, quatre analyseurs supplémentaires seront implantés pour compléter le réseau de capteurs existants et des développements informatiques seront étudiés afin d'optimiser l'exploitation des données fournies par les capteurs.

AUTRES INFORMATIONS

Le périmètre poursuit sa réflexion sur son niveau de sécurisation et les mesures compensatoires à prévoir pour se prémunir de tout risque de rupture de l'approvisionnement. A ce titre, un schéma directeur eau potable initiée en partenariat avec les périmètres voisins de Brumath, la Communauté de Communes de la Basse-Zorn et le Syndicat de Production de la Basse-Moder est en cours d'étude. Les conclusions attendues pour début 2020 permettront de dégager des scénarios de sécurisation et de coopération entre ces différentes entités.

ILLUSTRATION DES INSTALLATIONS OU TRAVAUX

Réservoir de KIRRWILLER

Réservoir rénové

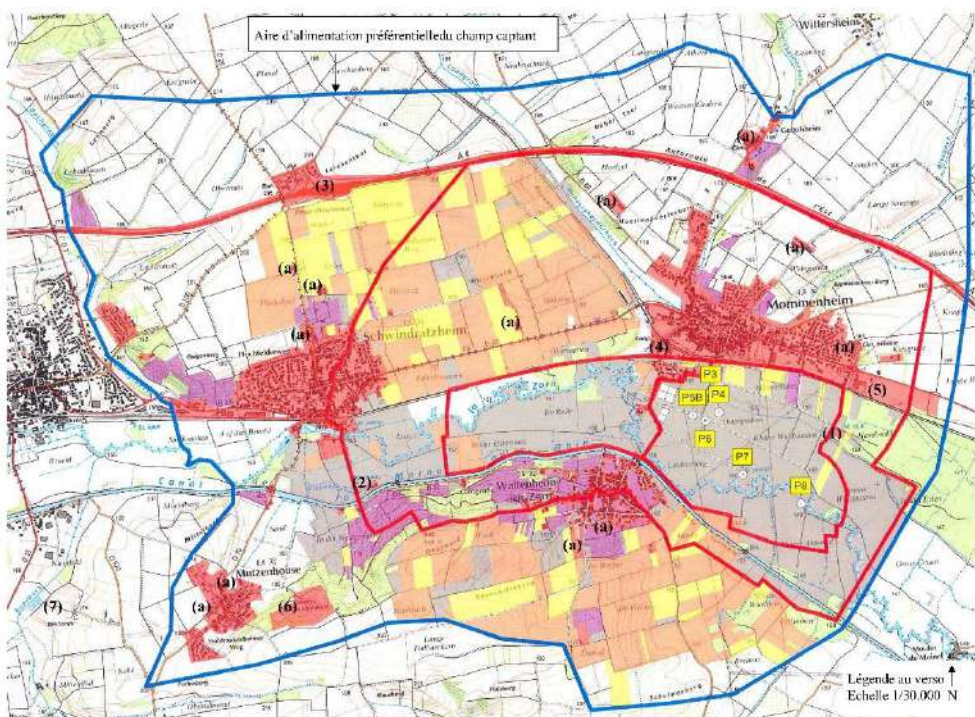


Cuve intérieure rénovée





MISSION EAU



Aire d'alimentation des captages de Mommenheim

Périmètre d'action de la Mission Eau

Maîtrise d'ouvrage :

SDEA Alsace-Moselle

Co-financier : Agence de l'eau Rhin-Meuse et Région Grand estProblématique : pollution pesticides et nitratesPriorisation : captages Grenelle et ERMESDiagnostic agricole : réalisé en 2008Plan d'action : en cours de mise à jour (selon étude hydrogéologique)Secteur d'animation : 10 communes

Mommenheim, Waltenheim-sur-Zorn, Wingersheim-les-quatre-Bans, Schwindratzheim, Hochfelden, Bossendorf, Minversheim, Hochstett, Wittersheim, Mutzenhouse

Surface de l'AAC : 2784 ha

Objectif : Pouvoir prévenir les pollutions et distribuer une eau potable sans traitement. Les actions développées sont fondées sur une **démarche participative et volontaire**. La Mission Eau a pour objectif **de créer une dynamique de territoire** permettant de **protéger durablement nos ressources en travaillant avec l'ensemble des acteurs locaux**.

AXE 1 Développement de cultures Bas Niveau d'Impact (BNI)¹

Projets multipartenaires

Un travail de concertation a été réalisé avec 3 opérateurs économiques du territoire afin de favoriser le développement de cultures bas-niveau d'impact : l'objectif étant de concilier économie agricole et protection des ressources en eau.



Alsace Lait : Le développement d'une filière Lait de Pâturage par Alsace lait a permis de développer un dossier commun pour la protection des zones à enjeux Eau et Erosion du SDEA. En 2019, **11 éleveurs ont été formés, un groupe lait de prairie a été créé, 47 exploitants sont engagés**



FARMER : une filière locale de soja, en production sans intrants, est en développement prioritaire sur les zones à enjeux Eau et Erosion. En 2019, **le secteur de Mommenheim a servi de zone test pour l'implantation d'une luzernière et de multiples couverts pour semis direct du soja ou de betteraves**.



APAL (Association de Productions Animales de L'est) et le SDEA ont soumis **un projet commun en septembre 2019 à l'appel à manifestation d'intérêt Grand Est 2019**. L'objectif est la valorisation de la viande de territoire avec un cahier des charges favorisant les cultures BNI.

Accompagnement et concertation

Le **Comptoir Agricole** est un partenaire historique sur le territoire. La Mission Eau a été sollicitée pour accompagner la localisation d'expérimentation de désherbage des cultures avec pour objectif de baisser l'usage de pesticides.

Site Eau et bio

L'AAC des captages de Mommenheim est inscrite en tant que site Eau et Bio, et est référencée par la FNAB au niveau national. En 2019, on compte plusieurs conversions AB sur le territoire.

¹ les cultures bas niveau d'impact garantissent un impact environnemental limité sur la ressource en eau (azote et phytosanitaires) et ce de façon structurelle, du fait de leur faible recours aux intrants de synthèse au cours de leur cycle de production



AXE 2 Concertation et connaissances des atouts/freins du territoire

Concertation

Comité de Pilotage captages : dernier COPIL le 12/12/2018 pour valider les actions du dialogue territorial (calendrier de réalisation), prochain en hiver 2020

Plan d'action ERMES : la définition du plan d'action a été mise en attente par rapport aux résultats de l'étude hydrogéologique, pour savoir quels axes cibler.

Prairies du champ captant : une demande de régénération de prairies a été renouvelée auprès de la DDT, en attente de validation depuis début 2018. Les conventions d'indemnisation du maintien des prairies arrivent à échéance fin 2019, elles seront renouvelées en 2020 pour la dernière période de 9 ans.

Méthanisation : un groupe de travail entre la Chambre d'Agriculture d'Alsace (CAA) et SDEA se réunit pour mettre en place des cultures bas niveau d'impact méthanisables sur le territoire, un groupe test a été constitué en 2019 sur le territoire pour le méthaniseur ABH (3 exploitants de l'AAC)

Courlis Cendré : travail en concertation avec la commune, les agriculteurs et la LPO pour mettre en œuvre un protocole de protection pour le courlis cendré observé dans les prairies de la zone inondable de la Zorn.

Dialogue territorial

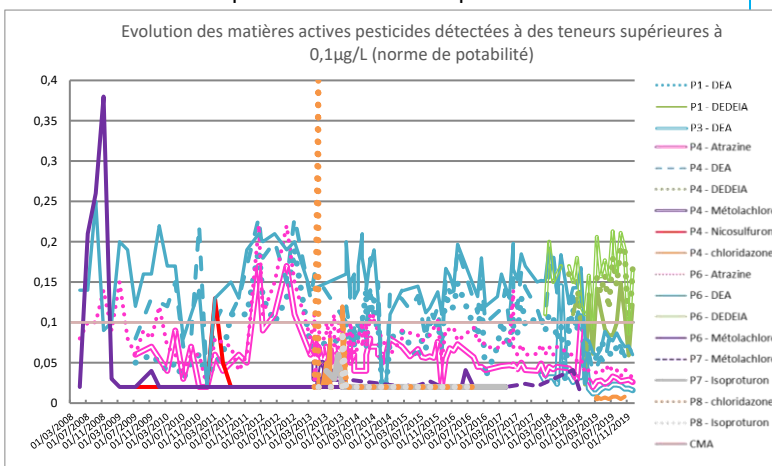
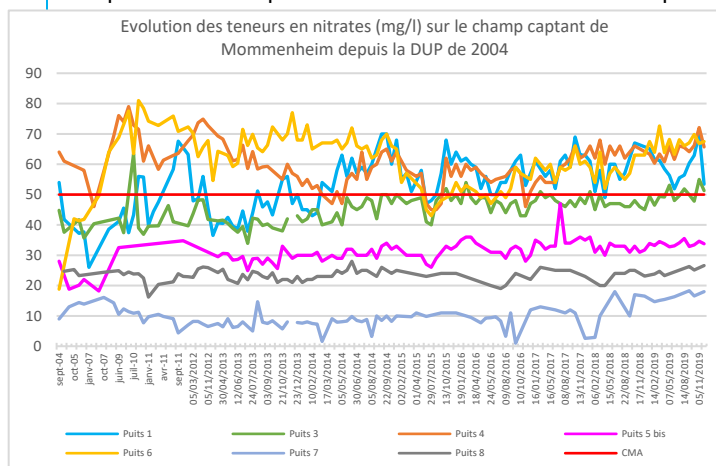
Réunion d'avancement OPABA/CAA/SDEA en avril 2019 pour caler les axes agricoles

Stage FICHE ELUS : consolidation des informations techniques, juridiques et administratives pour les fiches ELUS : 9 fiches ont été réalisées en 2019 (**sur 8 thématiques permettant de concevoir des projets de territoires ayant un impact sur le développement de cultures BNI**). Elles seront imprimées et distribuées en 2020

AXE 3 Amélioration des connaissances

Qualité de l'eau

Les pollutions sont persistantes sur les eaux brutes. La qualité de l'eau distribuée répond aux normes de potabilité.



DEA : déséthyl atrazine (en bleu), DEDEIA : déséthyl déisopropyl atrazine (en vert) = métabolites de l'atrazine

Un suivi mensuel des paramètres a été placé depuis 2013 pour évaluer plus finement les tendances.

Les paramètres ERMES, dont le suivi n'est pas obligatoire, ne sont pas intégrés à ces graphiques : les métabolites du S-métolachlore et de la chloridazone ont induit le classement prioritaire des captages de Mommenheim.

Etude Hydrogéologique 2016-2020

L'étude hydrogéologique est en cours de finalisation.

Un **suivi de la Hauteur des Eaux** a été réalisée pour l'ensemble de l'année 2019.

Une **campagne de prélèvement de sol** a été réalisé en hiver 2019 pour déterminer les stocks de polluants selon la profondeur.

La **dernière campagne de prélèvement/analyse des eaux souterraines et superficielles** était programmée en période des Hautes Eaux 2019. Elle a été décalée en hiver 2020 du fait de la faible pluviométrie 2019.



Etude Gestion des matières Organiques des effluents d'Elevage.

Réalisée en hiver 2019 par la Chambre d'Agriculture d'Alsace pour le compte du SDEA pour cibler les mauvaises pratiques de gestion et pouvoir **orienter les actions afin de limiter les pollutions Nitrates** sur ce territoire.

Etude CAP ruisseau

Pour **évaluer le risque de ruissellement des parcelles agricoles afin de cibler aux mieux les actions**, une étude a été proposée et validée en commission locale de mai 2019. La publication du marché a été réalisée au dernier trimestre 2019, le titulaire est la CRAGE (Chambre d'Agriculture Grand Est), qui réalisera l'étude en 2020.

AXE 4 Animation foncière

Bail Rural à Clauses Environnementales

Un Bail Rural à Clause Environnemental (BRCE) a été mise en place à Wingersheim pour **une prairie de 51,32 ares**, dont les clauses reprennent les prescriptions de la DUP des captages de Mommenheim.

Projets d'acquisition

- Le SDEA a participé à l'**Aménagement Foncier Agricole et Forestier** actuellement en cours sur les bans communaux de Mommenheim, Schwindratzheim, Wittersheim, Wahlenheim pour **acquérir des surfaces permettant la lutte contre le ruissellement et le transfert de polluants vers les cours d'eau** (bandes enherbées, zones d'emprise d'aménagement d'hydraulique douce et zone de réserve pour la renaturation des cours d'eau).
- Des négociations ont été menées pour **acquérir des terres agricoles** dans les Périmètres de Protection Rapprochée et Eloignée des captages de Mommenheim.

Expérimentation de préfiguration PSE

Pour préparer le déploiement des **Paielements de Services Environnementaux** dans la nouvelle AAC, des expérimentations d'intercultures longues (couvrant les sols en hiver et au printemps pour limiter la perte de nitrates par lessivage) ont été menées en partenariat avec la Chambre d'Agriculture d'Alsace, 3 exploitants agricoles de Mommenheim et Schwindratzheim et l'entreprise Farmer.

ANIMATION TERRITORIALE

Sollicitations

- Visite de l'AAC pour **Association Protect'Eau** (groupe de conseillers Belge), réalisée conjointement entre la CAA et le SDEA le 03/10/19
- Stand animation « cycle de l'eau » sur le **Champ Captant de Mommenheim** le 06/10/19
- Conférences Biodiversité et jardinage naturel par Eric Charton à **Hochfelden** le 11/10/19 (soirée de remise des prix de fleurissement)

Semaine des Alternatives aux Pesticides

- Conférence Végétation « de l'utile à l'invasive » par P. Ludwig à **Wingersheim les Quatre Bans** le 20/03/19
- Conférence Plantes et santé par Dc Busser à **Schwindratzheim** le 21/03/19
- Conférence Vie du sol et engrais vert par P. Ludwig à **Bossendorf** le 22/03/19
- Balade Plantes utiles par Maison de la Nature sur le **périmètre de protection rapprochée des captages Mommenheim** le 31/03/19

Projets de territoire

Le **Projet Alimentaire Territorial** du Parc Naturel Régional des Vosges du Nord et du Pays d'Alsace du Nord est en arrêt (recherche de financement). La Mission Eau est associée dans le cadre du développement de filière BNI.

Communication

Un bulletin **Inf'Eau** édité en mai 2019 à destination des élus, et 2 **Lettres de l'eau** à destination des particuliers (mars et juillet 2019). 1 article a été proposé pour le bulletin municipal des communes, sur le jardinage naturel.



L'APPLICATION MOBILE ÉVOLUE !

La nouvelle version est disponible depuis votre mobile ou votre tablette. Grâce à cette application SDEA, vous pouvez alerter en direct nos experts de toute anomalie liée à l'eau et ce, en seulement 4 clics, et accéder aux services dématérialisés 24h/24 et 7j/7.

COMMENT TÉLÉCHARGER L'APPLICATION MOBILE SDEA ?

Depuis votre smartphone ou tablette, recherchez « SDEA » sur votre PlayStore (Android) ou App Store (iOS) et cliquez sur « Installer ».

Rendez-vous ensuite sur la rubrique

« Mon compte » dans le menu de gauche pour vous connecter avec vos coordonnées. Vous pouvez désormais prévenir instantanément votre service public de l'eau en cas d'urgence.

QUEL DYSFONCTIONNEMENT SIGNALER ?

- > Une odeur ou un goût inhabituel de l'eau
- > Une fuite d'eau ou un manque d'eau
- > Une borne incendie endommagée ou une grille manquante
- > Une inondation par refoulement des eaux usées
- > ...

QUE PERMET LA NOUVELLE VERSION DE L'APPLICATION ?

- > Signaler des débordements de cours d'eau
- > Accéder à un espace réservé lorsque vous faites partie d'une campagne Goûteur d'eau
- > Évaluer l'application
- > Accéder aux réseaux sociaux et au site internet du SDEA

À NOTER

Le SDEA intervient uniquement au sein des communes où il est chargé de la gestion de l'eau.



DEVENEZ UN ACTEUR DU SERVICE DE L'EAU

En toute simplicité vous pouvez : signaler en direct un dysfonctionnement, trouver le SDEA le plus près de chez vous, obtenir des conseils adaptés à vos besoins, contacter les urgences du SDEA 24h/24 et 7j/7, consulter les réseaux sociaux du SDEA, accéder à l'historique de vos signalements. Utiliser l'application du SDEA, c'est choisir une solution :

> **SIMPLE** : une prise en main intuitive et une utilisation facile

> **PRATIQUE** : un accès n'importe où, n'importe quand, depuis une simple connexion Internet

> **RASSURANTE** : un contact immédiat et continu avec le SDEA en cas d'urgence

> **RESPONSABLE** : une contribution active au bon fonctionnement du service de l'eau et à la sécurité des usagers



GLOSSAIRE

LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DÉFINITIONS

- > **EP** : Eau Potable
- > **ARS** : Agence Régionale de Santé
- > **AERM** : Agence de l'Eau Rhin-Meuse
- > **PI** : Périmètre Intégré
- > **PPI** : Périmètre Partiellement Intégré
- > **UDI** : Unité de distribution

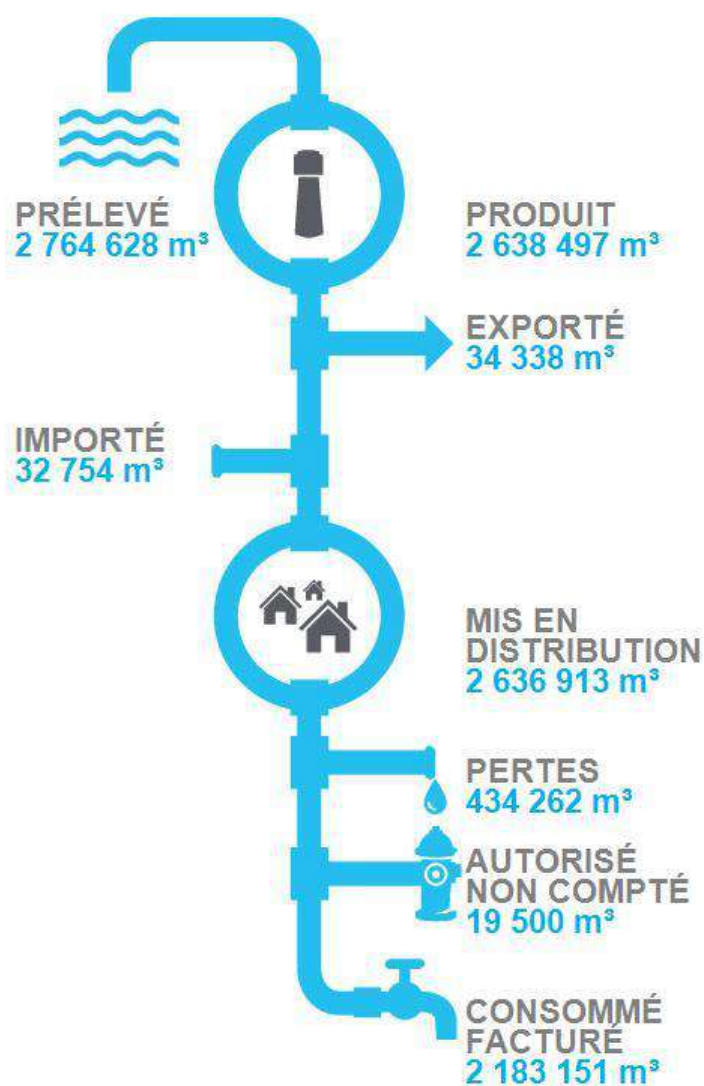
INDICATEURS DE PERFORMANCE - source : <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs>

- > **Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable** : Cet indicateur évalue sur une échelle de 0 à 100, à la fois le niveau de connaissance du réseau et des branchements et l'existence d'une politique de renouvellement pluri-annuelle du service d'eau potable - Formule de calcul : Voir la fiche descriptive complète dans <http://www.services.eaufrance.fr/observatoire/indicateurs/p103.2a>
- > **Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau** : Cet indicateur traduit l'avancement des démarches administratives et de terrain mises en œuvre pour protéger les points de captage - Formule de calcul : Moyenne pondérée de l'Indice d'avancement de la protection de chaque ressource par le volume produit par la ressource
- > **Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées** : Cet indicateur sert à mesurer la continuité du service d'eau potable en suivant le nombre de coupures d'eau imprévisibles pour lesquelles les abonnés concernés n'ont pas été prévenus au moins 24h à l'avance, rapporté à 1000 abonnés - Formule de calcul : $\text{Nombre d'interruptions de service non programmées} / \text{Nombre d'abonnés} \times 1000$
- > **Indice linéaire de réparation** : L'indice linéaire de réparations évalue, en les rapportant à la longueur des canalisations (hors branchements), les réparations effectuées sur les réseaux – Formule de calcul : $\text{Nombre de ruptures sur conduites principales} / \text{linéaire de l'inventaire des collectivités (uniquement canalisations)}$.
- > **Indice linéaire de pertes** : Moyenne journalière des pertes rapportée à l'inventaire total des réseaux du périmètre.

ANNEXE

SYNTHÈSE DES ACHATS ET VENTES D'EAU

> Synthèse de l'ensemble des volumes qui permet de calculer les indicateurs de rendement réseau, les indices linéaires de pertes et de volumes non comptés présentés dans la partie performance du réseau.





Liste des indicateurs et résultats

Indicateurs descriptifs des services		
D101.0	Estimation du nombre d'habitants desservis	35 334
D102.0	Prix TTC du service au m ³ pour 120 m ³ (valeur au 01/01/2019)	2,01 € TTC
D151.0	Délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés, défini par le service	48 h
Indicateurs de performance		
P101.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie	100 %
	OU pour les services desservant moins de 5 000 habitants <u>et</u> produisant moins de 1 000 m³/j :	
	Nombre de prélèvements aux fins d'analyses microbiologiques effectués dans l'année	100
	Nombre de prélèvements non conformes parmi ceux-ci	0
P102.1	Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne les paramètres physico-chimiques	100 %
	OU pour les services desservant moins de 5 000 habitants <u>et</u> produisant moins de 1 000 m³/j :	
	Nombre de prélèvements aux fins d'analyses physico-chimiques effectués dans l'année	137
	Nombre de prélèvements non conformes parmi ceux-ci	0
P103.2	Indice de connaissance et de gestion patrimoniale des réseaux d'eau potable	100
P104.3	Rendement du réseau de distribution	84 %
P105.3	Indice linéaire des volumes non comptés (m ³ /km/j)	3,25 m ³ /km/j
P106.3	Indice linéaire de pertes en réseau (m ³ /km/j)	3,11 m ³ /km/j
P107.2	Taux moyen de renouvellement des réseaux d'eau potable	0,83 %
P108.3	Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau	100 %
P109.0	Montant des abandons de créances ou des versements à un fond de solidarité	12 839 €
P151.1	Taux d'occurrence des interruptions de service non programmées	3,81 ‰
P152.1	Taux de respect du délai maximal d'ouverture des branchements pour les nouveaux abonnés	100 %
P153.2	Durée d'extinction de la dette de la collectivité	3,1 ans
P154.0	Taux d'impayés sur les factures d'eau de l'année précédente	ND
P155.1	Taux de réclamations	0,25‰



RUPTURE(S) 2019

Commune	adresse	Type de rupture	Fin de travaux
BILWISHEIM	rue Principale	Conduite principale	09/08/2019
BOSSELSHAUSEN	rue Principale	Conduite principale	04/02/2019
BOSSELSHAUSEN	réseau distribution	Conduite principale	07/02/2019
BOSENDORF	rue de Wilshausen	Conduite principale	26/11/2019
BUSWILLER	rue Principale	Conduite principale	07/11/2019
DAUENDORF	rue de l'Etoile	Conduite principale	10/01/2019
DAUENDORF	rue Huttenwald	Conduite principale	23/01/2019
DAUENDORF	rue de l'Eglise	Conduite principale	29/03/2019
DAUENDORF	rue des Roses	Conduite principale	05/08/2019
DONNENHEIM	rue Principale	Conduite principale	09/08/2019
DONNENHEIM	rue Principale	Conduite principale	09/08/2019
DONNENHEIM	rue Principale	Conduite principale	09/08/2019
DONNENHEIM	rue Principale	Conduite principale	11/09/2019
DUNTZENHEIM	rue de Saverne	Branchement	04/06/2019
DUNTZENHEIM	rue de Saverne	Branchement	01/08/2019
FRIEDOLSHEIM	rue de l'Ouest	Conduite principale	22/03/2019
GEISWILLER	réseau distribution	Conduite principale	30/04/2019
GOTTESHEIM	CD 232	Conduite principale	07/03/2019
HOCHFELDEN	VC Montée de l'Ail	Branchement	04/01/2019
HOCHFELDEN	VC Montée de l'Ail	Branchement	19/02/2019
HOCHFELDEN	rue des Acacias	Conduite principale	19/02/2019
HOCHFELDEN	lotissement John Grant Rahill - 1 tranche	Conduite principale	22/03/2019
HOCHFELDEN	Petite rue de l'Eglise	Conduite principale	22/03/2019
HOCHFELDEN	route de Strasbourg	Conduite principale	24/10/2019
HOCHFELDEN	rue de la Sablière	Conduite principale	15/11/2019
HOCHFELDEN	rue de l'Hôpital	Conduite principale	19/11/2019
HOCHFELDEN	rue de l'Hôpital	Conduite principale	05/12/2019
INGENHEIM	rue Principale	Conduite principale	30/01/2019
INGENHEIM	rue de Duntzenheim	Conduite principale	30/01/2019
INGENHEIM	rue de la Source	Conduite principale	11/04/2019
INGENHEIM	rue de Duntzenheim	Conduite principale	02/08/2019
INGENHEIM	rue de Duntzenheim	Conduite principale	11/12/2019
ISSENHAUSEN	rue de l'Eglise	Conduite principale	18/03/2019
ISSENHAUSEN	rue de l'Eglise	Conduite principale	19/12/2019



KRIEGSHEIM	rue du Général de Gaulle	Conduite principale	09/01/2019
KRIEGSHEIM	rue de l'Etang	Conduite principale	22/03/2019
LIXHAUSEN	rue Egerle	Conduite principale	14/10/2019
MINVERSHEIM	réseau distribution	Conduite principale	17/09/2019
MINVERSHEIM	rue de l'Arc en Ciel	Conduite principale	07/11/2019
MINVERSHEIM	rue du Faubourg	Conduite principale	18/11/2019
MORSCHWILLER	rue de l'Argile	Conduite principale	22/03/2019
MUTZENHOUSE	rue Principale	Conduite principale	23/05/2019
PRINTZHEIM	rue Principale	Conduite principale	09/12/2019
RINGENDORF	rue de la Bergerie	Conduite principale	08/01/2019
SCHAFFHOUSE-SUR-ZORN	rue Principale	Branchement	26/02/2019
SCHALKENDORF	rue Principale	Branchement	19/02/2019
SCHWINDRATZHEIM	rue des Juifs	Branchement	19/02/2019
SCHWINDRATZHEIM	rue de l'Eglise	Conduite principale	25/02/2019
SCHWINDRATZHEIM	rue du Général Leclerc	Conduite principale	22/03/2019
UHLWILLER	rue Belle Vue	Branchement	27/08/2019
WALTENHEIM-SUR-ZORN	rue de la Laiterie	Branchement	18/04/2019
WALTENHEIM-SUR-ZORN	rue des Vignes	Conduite principale	10/09/2019
WEITBRUCH	rue Principale	Conduite principale	24/01/2019
WEITBRUCH	rue de l'Eglise	Conduite principale	24/01/2019
WEITBRUCH	rue de Brumath	Conduite principale	22/03/2019
WINGERSHEIM	rue des Roses	Conduite principale	23/10/2019
WITTERSHEIM	rue de Haguenau	Conduite principale	24/01/2019
WITTERSHEIM	rue des Vignes	Conduite principale	22/03/2019
WITTERSHEIM	rue du Paradis	Conduite principale	18/11/2019
ZOEBERSDORF	rue de la Montée	Conduite principale	25/01/2019
ZOEBERSDORF	rue Principale	Conduite principale	04/10/2019

Qualité de l'eau distribuée en 2019

Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Avril 2020

Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA) Secteur de HOCHFELDEN - MOMMENHEIM

ORIGINE DE L'EAU

Le SDEA – Périmètre de Hochfelden et Environs – secteur Mommenheim (28300 habitants)¹, est alimenté en eau par 7 forages. Ces ressources en eau ont été déclarées d'utilité publique le 16 septembre 2004 et disposent de périmètres de protection.

L'eau fait l'objet d'un traitement d'élimination du fer et du manganèse, et de désinfection au chlore avant sa distribution. Les prélèvements d'eau sont réalisés aux forages, en sortie de la station de traitement, aux réservoirs et sur les réseaux de distribution.

(1) population au 01/01/2020

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

120 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le Centre d'Analyses et de Recherches, laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.

- 81 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- **0 analyse non-conforme** aux limites de qualité réglementaires.
- **Taux de conformité : 100 %**

Eau de très bonne qualité microbiologique.

DURETE, PH

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

- Dureté : 37,0 °f (degré français)
- pH : 7,5

Eau très dure (très calcaire), légèrement agressive et à l'équilibre.

NITRATES

Limite de qualité : 50 mg/l

- Teneur moyenne : 28,7 mg/l
- Teneur maximale : 31,1 mg/l

Les teneurs en nitrates de l'eau distribuée respectent la limite de qualité. Toutefois, les teneurs en nitrates aux différents captages présentent une variabilité importante. 2 des 7 forages sont à l'arrêt en raison d'une qualité d'eau dégradée. Les actions visant à améliorer la qualité de l'eau de ces ressources doivent être poursuivies.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

Références de qualité ²

Chlorures : 250 mg/l

Sodium : 200 mg/l

Fluor : 1,5 mg/l

- Teneur moyenne en chlorures : 39,5 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 15,6 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,13 mg/l

(2) Valeurs guides établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution.

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Certains pesticides recherchés ont été détectés à l'état de traces, inférieures à la limite de qualité.

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualités en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2019, l'eau produite et distribuée par le SDEA – Périmètre de Hochfelden et Environs, sur le secteur de Mommenheim, est conforme aux limites de qualité bactériologique et physicochimiques en vigueur.



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consulter les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Bas-Rhin
Cité administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
F-67084 Strasbourg

ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr
+ 33 (0) 3 88 76 79 86

Crédit photo : fotolia.com



LA SIGNIFICATION DES PARAMETRES

Le nombre d'analyses effectuées pour le contrôle sanitaire dépend du nombre d'habitants desservis et du débit de la ressource (forage ou captage de source). Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement par exemple) et sur le réseau de distribution (réservoir de stockage et robinet du consommateur).

La conformité de l'eau est établie en comparant la concentration de certains paramètres à des limites de qualité ou à des références de qualité :

- une limite de qualité est une valeur seuil à respecter impérativement portant sur des paramètres microbiologiques et chimiques constituant un danger potentiel pour la santé des personnes ;
- une référence de qualité est une valeur seuil à satisfaire portant sur des paramètres microbiologiques, chimiques et radiologiques, établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

— **QUALITE BACTERIOLOGIQUE** : elle est évaluée par la recherche régulière de bactéries dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport. Une absence de traitement, un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau ou une insuffisance d'entretien des ouvrages peuvent être à l'origine des résultats non conformes.

— **NITRATES** : les nitrates sont des éléments fertilisants, présents naturellement dans les eaux. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.

— **PESTICIDES** : la présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber. Par précaution, la valeur réglementaire, très basse, est inférieure au(x) seuil(s) de toxicité connu(s).

— **ARSENIC** : l'arsenic est un élément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre et présent à l'état de trace dans toute matière vivante. C'est un élément classé comme cancérigène. Il peut entraîner également des troubles cardiovasculaires et neurologiques.

— **ELEMENTS METALLIQUES** : il s'agit en particulier du plomb, cadmium, mercure, chrome, cuivre, nickel et fer. Leur potentiel toxicologique dépend de leur forme chimique, de leur concentration, du contexte environnemental et de la possibilité de passage dans le corps humain.

— **DURETE** : la dureté représente les concentrations en calcium et en magnésium présents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé. Au contraire, le calcium et le magnésium jouent un rôle important dans la physiologie humaine et leur apport par l'alimentation est essentiel. Dans le cas d'une eau ayant une dureté de moins de 10°F, l'installation d'un dispositif d'adoucissement de l'eau ne se justifie pas.

— **SODIUM** : le sodium est un métal très répandu dans la croûte terrestre. Il est toujours associé à d'autres éléments chimiques et principalement aux chlorures. Cet élément vital participe à des fonctions physiologiques essentielles.

— **CHLORURES** : les chlorures, très répandus dans la nature, sont des composés naturels des eaux. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations.

— **FLUOR** : le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. La valeur limite réglementaire a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (trace sur l'émail des dents). Lorsque l'eau est peu fluorée, une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice fluoré, comprimés...).

— **COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS (COV)** : les COV sont des molécules de la chimie de synthèse, dérivés des hydrocarbures, ou des éléments issus de la dégradation de ces molécules. Les COV peuvent avoir, à long terme, des effets tératogènes, mutagènes ou cancérigènes.

AUTRES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Pour préserver la qualité de votre eau :

Vérifiez les matériaux constitutifs de vos canalisations et les faire changer s'il y a du plomb et ne jamais raccorder l'installation électrique à la tuyauterie pour faire prise de terre. Ce raccordement peut provoquer des phénomènes électriques accentuant la corrosion des matériaux. Dans un tel cas, il est recommandé de contacter un électricien professionnel avant toute intervention.

Si un traitement complémentaire (purificateur, osmoseur...) est installé, il doit être régulièrement entretenu et réglé par un installateur compétent afin qu'il n'y ait pas de risque de dégradation de la qualité microbiologique ou physico-chimique de l'eau lié à ce dispositif. L'eau ne doit pas être corrosive en sortie de l'installation de traitement.

Qualité de l'eau distribuée en 2019

Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Avril 2020

Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA) Périmètre de KRAUTWILLER

ORIGINE DE L'EAU

La commune de Krautwiller (255 habitants)⁽¹⁾ est alimentée en eau par 3 forages. Ces trois ressources en eau ont été déclarées d'utilité publique les 23 mai 2000 et 22 novembre 2012 et disposent de périmètres de protection.

L'eau fait l'objet d'un traitement de désinfection au chlore avant sa distribution. Les prélèvements d'eau sont réalisés aux captages, en sortie de station de traitement, au réservoir et sur le réseau de distribution.

(1) population au 01/01/2020 (données INSEE)
(2)

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

12 prélèvements d'eau ont été réalisés par le Centre d'Analyses et de Recherches, laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution

- 9 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- 0 analyse non-conforme aux limites de qualité réglementaires.
- Taux de conformité : 100 %

Eau de très bonne qualité microbiologique.

DURETE, PH

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

- Dureté : 28,2 °f (degré français)
- pH : 7,1

Eau dure (calcaire). Eau assez minéralisée mais légèrement agressive. Elle est susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné plusieurs heures dans les conduites, mais de procéder à un écoulement de quelques dizaines de secondes (voir la fiche d'information jointe).

NITRATES

Limite de qualité : 50 mg/l

- Teneur moyenne : 22,3 mg/l
- Teneur maximale : 24,5 mg/l

La teneur en nitrates de l'eau distribuée respecte la limite réglementaire.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

Références de qualité :

- Teneur moyenne en chlorures : 53,5 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 21,8 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,11 mg/l

Chlorures : 250 mg/l

Sodium : 200 mg/l

Fluor : 1,5 mg/l

PESTICIDES

Limite de qualité : 0,1 µg/l

Certains pesticides recherchés ont été détectés à l'état de traces, inférieures à la limite de qualité.

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualités en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2019, l'eau produite et distribuée par le SDEA - Périmètre de Krautwiller est conforme aux limites de qualité bactériologiques et physico-chimiques en vigueur.



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consulter les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Bas-Rhin
Cité administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
F-67084 Strasbourg

ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr
+ 33 (0) 3 88 76 79 86

Crédit photo : fotolia.com



LA SIGNIFICATION DES PARAMETRES

Le nombre d'analyses effectuées pour le contrôle sanitaire dépend du nombre d'habitants desservis et du débit de la ressource (forage ou captage de source). Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement par exemple) et sur le réseau de distribution (réservoir de stockage et robinet du consommateur).

La conformité de l'eau est établie en comparant la concentration de certains paramètres à des limites de qualité ou à des références de qualité :

- une limite de qualité est une valeur seuil à respecter impérativement portant sur des paramètres microbiologiques et chimiques constituant un danger potentiel pour la santé des personnes ;
- une référence de qualité est une valeur seuil à satisfaire portant sur des paramètres microbiologiques, chimiques et radiologiques, établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

— **QUALITE BACTERIOLOGIQUE** : elle est évaluée par la recherche régulière de bactéries dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport. Une absence de traitement, un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau ou une insuffisance d'entretien des ouvrages peuvent être à l'origine des résultats non conformes.

— **NITRATES** : les nitrates sont des éléments fertilisants, présents naturellement dans les eaux. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.

— **PESTICIDES** : la présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber. Par précaution, la valeur réglementaire, très basse, est inférieure au(x) seuil(s) de toxicité connu(s).

— **ARSENIC** : l'arsenic est un élément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre et présent à l'état de trace dans toute matière vivante. C'est un élément classé comme cancérigène. Il peut entraîner également des troubles cardiovasculaires et neurologiques.

— **ELEMENTS METALLIQUES** : il s'agit en particulier du plomb, cadmium, mercure, chrome, cuivre, nickel et fer. Leur potentiel toxicologique dépend de leur forme chimique, de leur concentration, du contexte environnemental et de la possibilité de passage dans le corps humain.

— **DURETE** : la dureté représente les concentrations en calcium et en magnésium présents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé. Au contraire, le calcium et le magnésium jouent un rôle important dans la physiologie humaine et leur apport par l'alimentation est essentiel. Dans le cas d'une eau ayant une dureté de moins de 10°F, l'installation d'un dispositif d'adoucissement de l'eau ne se justifie pas.

— **SODIUM** : le sodium est un métal très répandu dans la croûte terrestre. Il est toujours associé à d'autres éléments chimiques et principalement aux chlorures. Cet élément vital participe à des fonctions physiologiques essentielles.

— **CHLORURES** : les chlorures, très répandus dans la nature, sont des composés naturels des eaux. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations.

— **FLUOR** : le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. La valeur limite réglementaire a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (trace sur l'émail des dents). Lorsque l'eau est peu fluorée, une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice fluoré, comprimés...).

— **COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS (COV)** : les COV sont des molécules de la chimie de synthèse, dérivés des hydrocarbures, ou des éléments issus de la dégradation de ces molécules. Les COV peuvent avoir, à long terme, des effets tératogènes, mutagènes ou cancérigènes.

AUTRES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Pour préserver la qualité de votre eau :

Vérifiez les matériaux constitutifs de vos canalisations et les faire changer s'il y a du plomb et ne jamais raccorder l'installation électrique à la tuyauterie pour faire prise de terre. Ce raccordement peut provoquer des phénomènes électriques accentuant la corrosion des matériaux. Dans un tel cas, il est recommandé de contacter un électricien professionnel avant toute intervention.

Si un traitement complémentaire (purificateur, osmoseur...) est installé, il doit être régulièrement entretenu et réglé par un installateur compétent afin qu'il n'y ait pas de risque de dégradation de la qualité microbiologique ou physico-chimique de l'eau lié à ce dispositif. L'eau ne doit pas être corrosive en sortie de l'installation de traitement.

Qualité de l'eau distribuée en 2019

Synthèse du contrôle sanitaire



www.grand-est.ars.sante.fr

Avril 2020



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide

Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guide (voir verso)



Consulter les résultats d'analyses sur www.eaupotable.sante.gouv.fr

Syndicat des Eaux et de l'Assainissement Alsace Moselle (SDEA) Secteur de HOCHFELDEN – WEITBRUCH

ORIGINE DE L'EAU

Le SDEA – Périmètre de Hochfelden et Environs– secteur Weitbruch (5075 habitants)¹ est alimenté en eau par 2 forages. Ces ressources en eau ont été déclarées d'utilité publique le 08 janvier 2008 et disposent de périmètres de protection. Les forages de Weitbruch alimentent Weitbruch, Kriegsheim, Niederschaeffolsheim et Rottelsheim. L'eau fait l'objet d'un traitement d'élimination du fer et de désinfection au chlore avant sa distribution. Les prélèvements d'eau sont réalisés aux forages, en sortie des stations de traitement, aux réservoirs et sur les réseaux de distribution.

(1) population au 01/01/2020

QUALITE DE L'EAU DU ROBINET

14 prélèvements d'eau ont été réalisés. Les prélèvements et analyses sont réalisés par le Centre d'Analyses et de Recherches, laboratoire agréé par le ministère chargé de la santé.

BACTERIOLOGIE

Absence exigée de bactéries indicatrices de pollution.

- 11 analyses bactériologiques réalisées sur l'ensemble du réseau d'eau potable.
- **0 analyse non-conforme** aux limites de qualité réglementaires.
- **Taux de conformité : 100 %**

Eau de très bonne qualité microbiologique.

DURETE, PH

- Dureté : 18,7 °f (degré français)
- pH : 7,6

Référence de qualité : pH 6,5 à 9

Eau légèrement agressive et proche de l'équilibre.

NITRATES

- Teneur moyenne : 5,1 mg/l
- Teneur maximale : 5,7 mg/l

Limite de qualité : 50 mg/l

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

CHLORURES, SODIUM ET FLUOR

- Teneur moyenne en chlorures : 27,1 mg/l
- Teneur moyenne en sodium : 21,7 mg/l
- Teneur moyenne en fluor : 0,10 mg/l

Références de qualité ²

Chlorures : 250 mg/l

Sodium : 200 mg/l

Fluor : 1,5 mg/l

(2) Valeurs guides établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution.

PESTICIDES

Les pesticides recherchés n'ont pas été détectés.

Limite de qualité : 0,1 µg/l

MICROPOLLUANTS – SOLVANTS – RADIOACTIVITE – AUTRES PARAMETRES

Limite(s) de qualité propre(s) à chaque paramètre.

Les résultats pour les paramètres mesurés sont conformes aux limites de qualités en vigueur.

CONCLUSION SANITAIRE

En 2019, l'eau produite et distribuée par le SDEA – Périmètre de Hochfelden et Environs sur le secteur de Weitbruch, est conforme aux limites de qualité bactériologique et physicochimiques en vigueur.

Cette fiche, destinée aux abonnés du service public de distribution de l'eau, peut être reproduite sans suppression, ni ajout. Dans les immeubles collectifs, elle doit être distribuée à chaque locataire ou affichée.

Agence Régionale de Santé Grand Est

Délégation Territoriale du Bas-Rhin
Cité administrative Gaujot
14 rue du Maréchal Juin
F-67084 Strasbourg

ars-grandest-dt67-vsse@ars.sante.fr
+ 33 (0) 3 88 76 79 86

Crédit photo : fotolia.com



LA SIGNIFICATION DES PARAMETRES

Le nombre d'analyses effectuées pour le contrôle sanitaire dépend du nombre d'habitants desservis et du débit de la ressource (forage ou captage de source). Les prélèvements sont réalisés à la ressource, à la production (en sortie de station de traitement par exemple) et sur le réseau de distribution (réservoir de stockage et robinet du consommateur).

La conformité de l'eau est établie en comparant la concentration de certains paramètres à des limites de qualité ou à des références de qualité :

- une limite de qualité est une valeur seuil à respecter impérativement portant sur des paramètres microbiologiques et chimiques constituant un danger potentiel pour la santé des personnes ;
- une référence de qualité est une valeur seuil à satisfaire portant sur des paramètres microbiologiques, chimiques et radiologiques, établies à des fins de suivi des installations de production et de distribution d'eau.

— **QUALITE BACTERIOLOGIQUE** : elle est évaluée par la recherche régulière de bactéries dont la présence dans l'eau de consommation révèle une contamination survenue soit au niveau de la ressource soit en cours de transport. Une absence de traitement, un dysfonctionnement momentané des installations de traitement d'eau ou une insuffisance d'entretien des ouvrages peuvent être à l'origine des résultats non conformes.

— **NITRATES** : les nitrates sont des éléments fertilisants, présents naturellement dans les eaux. Les apports excessifs ou mal maîtrisés d'engrais provoquent une augmentation des teneurs en nitrates dans les ressources.

— **PESTICIDES** : la présence de pesticides dans les ressources provient d'une mauvaise maîtrise des produits utilisés pour protéger les récoltes ou pour désherber. Par précaution, la valeur réglementaire, très basse, est inférieure au(x) seuil(s) de toxicité connu(s).

— **ARSENIC** : l'arsenic est un élément d'origine naturelle, largement répandu dans la croûte terrestre et présent à l'état de trace dans toute matière vivante. C'est un élément classé comme cancérigène. Il peut entraîner également des troubles cardiovasculaires et neurologiques.

— **ELEMENTS METALLIQUES** : il s'agit en particulier du plomb, cadmium, mercure, chrome, cuivre, nickel et fer. Leur potentiel toxicologique dépend de leur forme chimique, de leur concentration, du contexte environnemental et de la possibilité de passage dans le corps humain.

— **DURETE** : la dureté représente les concentrations en calcium et en magnésium présents naturellement dans l'eau de la ressource. Elle est sans incidence sur la santé. Au contraire, le calcium et le magnésium jouent un rôle important dans la physiologie humaine et leur apport par l'alimentation est essentiel. Dans le cas d'une eau ayant une dureté de moins de 10°F, l'installation d'un dispositif d'adoucissement de l'eau ne se justifie pas.

— **SODIUM** : le sodium est un métal très répandu dans la croûte terrestre. Il est toujours associé à d'autres éléments chimiques et principalement aux chlorures. Cet élément vital participe à des fonctions physiologiques essentielles.

— **CHLORURES** : les chlorures, très répandus dans la nature, sont des composés naturels des eaux. Ils sont peu toxiques mais peuvent à des doses élevées nuire au goût de l'eau et favoriser la corrosion des canalisations.

— **FLUOR** : le fluor est un oligo-élément présent naturellement dans l'eau. Des doses modérées sont bénéfiques pour la santé. La valeur limite réglementaire a été fixée pour tenir compte du risque de fluorose dentaire (trace sur l'émail des dents). Lorsque l'eau est peu fluorée, une prévention optimale de la carie dentaire passe par un apport complémentaire de cet élément (sel fluoré, dentifrice fluoré, comprimés...).

— **COMPOSES ORGANIQUES VOLATILS (COV)** : les COV sont des molécules de la chimie de synthèse, dérivés des hydrocarbures, ou des éléments issus de la dégradation de ces molécules. Les COV peuvent avoir, à long terme, des effets tératogènes, mutagènes ou cancérigènes.

AUTRES RECOMMANDATIONS SANITAIRES

Pour préserver la qualité de votre eau :

Vérifiez les matériaux constitutifs de vos canalisations et les faire changer s'il y a du plomb et ne jamais raccorder l'installation électrique à la tuyauterie pour faire prise de terre. Ce raccordement peut provoquer des phénomènes électriques accentuant la corrosion des matériaux. Dans un tel cas, il est recommandé de contacter un électricien professionnel avant toute intervention.

Si un traitement complémentaire (purificateur, osmoseur...) est installé, il doit être régulièrement entretenu et réglé par un installateur compétent afin qu'il n'y ait pas de risque de dégradation de la qualité microbiologique ou physico-chimique de l'eau lié à ce dispositif. L'eau ne doit pas être corrosive en sortie de l'installation de traitement.

